

RFID (RADIO FREQUENCY IDENTIFICATION)



Contexte

L'informatisation ou la ré-informatisation peuvent être l'occasion de se poser la question de l'opportunité de modifier la gestion des collections en adoptant une technologie d'identification par radiofréquence (Radio Frequency Identification / RFID). Cette technologie permet de réunir l'identification du document et la fonction antivol, facilitant ainsi la gestion sécurisée des transactions.

Objectifs

L'adoption de cette technologie n'a de sens que si l'on souhaite mettre en place des automates en libre-service. Une bibliothèque qui n'entend pas modifier l'organisation de son service de prêt n'a que peu d'intérêt à choisir la RFID. En ce sens, la contrainte d'équiper l'ensemble des collections d'étiquettes à puces électroniques et le coût de cet équipement est à confronter au gain de temps obtenu lors du passage à la banque de prêt.

Méthodologie

Si une solution de prêt en libre-service est retenue, la qualité du dialogue entre le SIGB et le logiciel RFID est alors essentielle pour la réussite de la mise en place d'une automatisation du prêt. En effet les puces ne comportant que quelques informations codées — dans un souci de non redondance de l'information et de confidentialité —, le logiciel RFID devra solliciter la base de données aussi bien pour afficher les informations bibliographiques que pour exécuter la transaction elle-même : vérifications de la disponibilité réelle du document, de la situation de l'utilisateur.

Il existe deux types d'interface entre SIGB et RFID :

- L'interface avec une platine pour un poste professionnel : les platines ont une fonction de lecture et d'écriture.
- L'interface avec un appareil en libre-service : le dialogue est possible entre les machines en libre-service et le SIGB via un protocole d'échanges.

Le nombre de machine en libre-service dépend de l'organisation de la bibliothèque et de sa surface. Ils sont réglés en double fonction prêt et retour. Pour des petits établissements il sera localisé à proximité de l'entrée. Pour les établissements plus grands, il peut être souhaitable d'installer à proximité de l'entrée les automates ayant une fonction de retour et de disséminer les automates de prêt dans les services, à proximité de la sortie de chaque secteur. Le matériel minimum nécessaire pour le passage à la RFID est l'achat de différentes puces suivant les documents présents dans vos collections (livres, DVD, CD, etc...), de platines, de douchettes, de carte usagers, de portail de passage et le cas échéant d'appareils en libre-service.

ATTENTION : le passage à ce type de solution ne doit pas se faire sans une étude approfondie à travers l'organisation d'un groupe de travail au sein de la bibliothèque ou de la médiathèque, la réalisation d'un cahier des charges et la recherche des différents types de subventions que l'on peut avoir pour la réalisation d'un tel projet (DRAC, Département, etc...).

Pour aller plus loin...

- [Guide d'implantation de la RFID pour les bibliothèques](#)
- [RFID en bibliothèque : libérer la gestion des collections](#)
- [Guide pratique pour le développement de la RFID en bibliothèque](#)
- [Fournisseur RFID \(Nedap\)](#)
- [Les prestataires RFID équipant les bibliothèques \(Tosca consultants\)](#)